



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 15670

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'organisation sanitaire et hospitalière sur le territoire français. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre, depuis mars 2006, des schémas régionaux d'organisation des soins (SROS) de troisième génération. S'agissant de ces derniers, des incertitudes demeurent, qui portent notamment sur : la notion de territoire de santé, largement indéterminée ; sur l'objectif de rapprochement des structures hospitalières ; et sur l'organisation des alternatives à l'hospitalisation (service d'hospitalisation à domicile). Il souhaiterait avoir des précisions sur ces points.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15670

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 707

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)